

Comment peut-on être Français ?
pourrait-on dire en pastichant* Montesquieu...
C'est à l'évidence essentiellement par l'école
que, de génération en génération,
se transmettent les valeurs républicaines
et les symboles de l'identité nationale.

À L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

QU'EST-CE QU'UNE NATION ?

On oppose traditionnellement deux conceptions de la nation. D'une part, il y a la conception allemande, qui repose sur « le droit du sang » et la notion de « peuple » : la nationalité s'enracine dans la filiation*, les liens culturels sont créés par l'appartenance à une langue et à une race. D'autre part, il y a la conception française, fondée sur « le droit du sol », qui privilégie l'aspect spirituel de l'identité : la nationalité n'est pas une détermination naturelle, c'est la résidence sur le territoire national qui permet de « s'intégrer », d'adhérer à la communauté nationale, d'obtenir le statut de « citoyen » français. Alors que le peuple est une communauté fondée sur le sang et le sol, la nation est une « communauté de rêves » (Maitraux), une histoire commune, qui assure la cohésion et la solidarité de l'ensemble.

On cite généralement, pour illustrer cette conception française de la nation, le texte d'une conférence d'Ernest Renan, datant de 1871 : « Qu'est-ce qu'une nation ? » Rappelons le contexte dans lequel a été écrit ce texte. Les relations entre la France et l'Allemagne étaient extrêmement conflictuelles*. Ernest Renan polémiquait* avec un historien allemand, à propos du rattachement de l'Alsace et de la Lorraine au territoire national. Il voulait montrer que la volonté d'adhérer à la France était plus importante que la race, la langue ou la culture. « Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre est dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis* ».

Ces théories se retrouvent en partie actuellement dans les débats sur une réforme du code de la nationalité. Jusqu'à ces dernières années, on a considéré que le fait de suivre les enseignements de l'école républicaine et celui de résider en France créaient suffisamment d'intégration socio-culturelle, de liens affectifs et sociaux avec la nation française, pour justifier l'attribution automatique de la nationalité aux enfants d'étrangers nés en France. La loi réservait, cependant, la possibilité de s'opposer à l'acquisition de la nationalité française « pour défaut* d'assimilation ».

Dans les années 1980, une partie de l'opinion publique s'est montrée sensible aux thèses de certains hommes politiques mettant en avant le risque que la France devienne multiculturelle, qu'elle perde son unité et son identité nationale. L'Assemblée nationale, après un change-

LE TOUR DE LA FRANCE
PAR DEUX ENFANTS

«Le Tour de la France par deux enfants», écrit par Madame Fouillée sous le pseudonyme* de G. Brunot (édité aux environs de 1874 et sans cesse réédité jusqu'à aujourd'hui) est le livre de lecture qui a instruit et éduqué plusieurs générations de Français. Dans les milieux modestes, c'était «le livre» (quasiment unique) pour tous les enfants et même pour beaucoup d'adultes. Ce fut un des moyens qui a le plus contribué à forger le sentiment national des jeunes Français. Le projet d'éducation républicaine est clairement annoncé dans la préface:

«La connaissance de la patrie est le fondement de toute véritable instruction civique [...]. En racontant (aux enfants) le voyage courageux de deux jeunes Lorrains à travers la France entière (ils fuyaient la Lorraine parce qu'elle venait d'être annexée par les Allemands en 1871), nous avons voulu leur montrer comment chacun des fils de la mère commune arrive à tirer profit des richesses de sa contrée et comment il sait, aux endroits même où le sol est pauvre, le forcer par son industrie à produire le plus possible. [...] En même temps, ce récit place sous les yeux de l'enfant tous les devoirs en exemples, car les jeunes héros [...] ne parcourent pas la France en simples promeneurs désintéressés: ils ont des devoirs sérieux à remplir et des risques à courir. En les suivant le long du chemin, les écoliers sont initiés peu à peu à la vie pratique et à l'instruction civique en même temps qu'à la morale; ils acquièrent des notions usuelles sur l'économie industrielle et commerciale, sur l'agriculture, sur les principales sciences et leurs applications [...].

En groupant ainsi toutes les connaissances morales et civiques autour de l'idée de la France, nous voulons présenter aux enfants la patrie sous ses traits les plus nobles, et la leur montrer grande par l'honneur, par le travail, par le respect profond du devoir et de la justice.»

G. Bruno, Belin.

ment de majorité, a voté en mai 1993 une réforme du code de la nationalité. L'acquisition automatique de la nationalité a été supprimée. Les étrangers nés en France pourront dorénavant devenir Français, à condition d'en manifester expressément «la volonté» entre 16 et 21 ans (et à condition de n'avoir eu aucune condamnation pénale*).

C'EST TOUTE UNE HISTOIRE

L'enseignement de l'histoire de France est devenu obligatoire sous la Troisième République. Dispensé à travers le manuel d'histoire de Lavisse au XIX^e siècle, puis par les manuels de Mallet et Isaac au XX^e siècle, il a largement contribué à façonner la conscience nationale et le sentiment patriotique. Pour les fondateurs de l'enseignement «laïc, gratuit et obligatoire», il ne s'agissait pas seulement d'apprendre aux enfants à lire-écrire-compter, il s'agissait aussi de leur enseigner les valeurs de la Nation française et d'en faire de bons républicains.

La France s'est constituée à partir des rois capétiens (avec Hugues Capet, devenu roi en 987), mais puisque les Capétiens avaient succédé aux Carolingiens et aux Mérovingiens, la tradition royale considérait que l'origine du royaume de France remontait à Clovis, à la fin du V^e siècle.

À travers le «Lavisse», s'est imposé «le mythe hexagonal». En montrant que les frontières françaises étaient des frontières «naturelles», on a inculqué l'idée que la France n'était que l'aboutissement d'une évolution normale qui avait commencé avec la Gaule.

La République a imposé la thèse de l'origine gauloise de la France, faisant

de Vercingétorix (défenseur malheureux des Gaulois contre les Romains) le premier héros de l'histoire nationale. La référence commune — «Nos ancêtres les Gaulois» — a entériné l'idée d'une unité territoriale et a effacé toutes les disparités de peuples, tant sur le plan ethnique que sur le plan linguistique.

Le culte des héros devait développer la fierté nationale et donc la cohésion nationale. L'identité française a été façonnée par des personnages de légende. Vercingétorix, le chef gaulois, a lutté vaillamment contre les puissants conquérants romains. Charles Martel a arrêté les Arabes à Poitiers. Charlemagne (à la barbe fleurie) a inventé l'école. Saint Louis (Louis IX) rendait la justice sous un chêne. Jeanne d'Arc, une jeune paysanne illettrée*, a eu le courage et l'audace de résister aux envahisseurs anglais. Henri IV souhaitait que tous les Français puissent manger la poule au pot le dimanche...

La Révolution française est toujours présentée comme l'événement majeur, qui coupe l'histoire de France en deux périodes. Avant la Révolution, il y avait «la France de l'Ancien Régime», avec l'oppression par la monarchie et les inégalités. Après la Révolution, c'est la France de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

La philosophie du siècle des Lumières, la Révolution, la Déclaration des Droits de l'Homme, en faisant de la France le premier pays véritablement moderne, en ont fait une nation d'exception. Les Français ont la certitude d'être la civilisation de référence, que le monde entier leur envie! Les combats pour la liberté, la justice, les droits de l'homme confèrent* à leur pays un rôle international important. La France ne



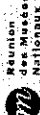
31 mars-18 juillet 1994

Musée
des Antiquités
nationales

Place du Châteaun
78103 Saint-Germain-en-Laye

À 20 km de Paris par le BERA
Ouvert tous les jours, sauf le mardi,
de 9h à 17h15

Exposition organisée avec le soutien de la
DRAC Île-de-France



Le chauvinisme

Les Français sont souvent critiqués — sans doute avec raison — pour leur chauvinisme, c'est-à-dire leur admiration, leur attachement un peu partial à leur pays... Mais qui était donc ce soldat Chauvin, resté si célèbre pour son patriotisme?

«Le soldat Chauvin, qui aurait fait les guerres de la Révolution et de l'Empire, et serait revenu chez lui à la Restauration couvert de dix-sept blessures à la face et d'autant de décorations, n'a en fait jamais existé. C'est un mythe créé par les chansonniers du XIX^e siècle.» (Pierre Nora).

TÉMOIGNAGE

«J'en témoigne: fils d'immigré, c'est à l'école et à travers l'histoire de France que s'est effectué en moi un processus d'identification mentale. Je me suis identifié à la personne France, j'ai souffert de ses souffrances historiques, j'ai joué de ses victoires, j'ai adoré ses héros, j'ai assimilé cette substance qui me permettait d'être en elle, à elle, parce qu'elle intégrait à soi non seulement ce qui est divers et étranger, mais ce qui est universel. Dans ce sens, le «nos ancêtres les Gaulois» que l'on a fait énoncer aux petits Africains ne doit pas être vu seulement dans sa stupidité. Ces Gaulois mythiques sont des hommes libres qui résistent à l'invasion romaine, mais qui acceptent la culture romaine dans un Empire devenu universaliste après l'édit de Caracalla. Dans la francisation, les enfants reçoivent de bons ancêtres, qui leur parlent de liberté et d'intégration, c'est-à-dire de leur devenir de citoyens français. Il y a eu certes des difficultés et de très grandes souffrances et humiliations subies par les immigrés, vivant à la fois accueilli, acceptation, amitié, et refus, rejet, mépris, insultes. Les réactions populaires xénophobes, la permanence d'un très virulent antisémitisme, n'ont pu toutefois empêcher le processus de francisation, et, en deux ou au plus trois générations, les Italiens, Espagnols, Polonais, juifs laïcisés de l'Est et de l'Orient méditerranéen, se sont trouvés intégrés jusque dans et par le brassage du mariage mixte. Ainsi, en dépit de puissants obstacles, la machine à franciser laïque et républicaine a admirablement fonctionné pendant un demi-siècle.»

Edgar Morin, *Le Monde*, 5 juillet 1991.

L'UNIFICATION LINGUISTIQUE

Il suffit souvent d'une génération pour que les immigrés délaissent leur langue d'origine pour le français: dans 95% des familles d'origine étrangère, les parents s'adressent à leurs enfants en français.

D'après *Libération*, décembre 1993.

combat jamais que pour la bonne cause : puisqu'elle incarne le Bien, rien de ce qui se fait en son nom, rien de ce qui contribue à sa gloire et à sa grandeur ne saurait être injuste et condamnable ! Le nationalisme français a ainsi pu confondre facilement sa cause avec celle de l'humanité tout entière. L'Histoire de France s'est en revanche longtemps montrée très discrète sur certaines atrocités commises, que ce soient les guerres de Napoléon ou les guerres coloniales...

utile, mais montre, d'une certaine façon, le sentiment et la volonté des Français d'être exemplaires et universels.

L'histoire a idéalisé la « République une et indivisible » voulue par la Révolution française. Tous les citoyens sont devenus « libres et égaux en droit », avec l'abolition des privilèges dont bénéficiaient la noblesse et le clergé. Toutes les régions de France ont été soumises aux mêmes lois, par la suppression des statuts particuliers des provinces. La séparation de l'Église et de l'État visait à contenir l'influence de l'Église catholique, jugée hostile à la République, et à la maintenir dans la

moitié du XX^e siècle, est généreuse et

sphère privée. La doctrine républicaine a toujours refusé la constitution de communautés distinctes, que ce soit des communautés ethniques, linguistiques ou religieuses. Elle a souhaité et à peu près réussi - l'intégration et l'assimilation rapide des immigrés, en particulier ceux d'origine européenne : Polonais, Italiens, Espagnols, Portugais.

LIBERTÉ, LIBERTÉ CHÉRIE

L'abolition des privilèges, votée dans la nuit du 4 août 1789, devait bouleverser la société. « Elle emportait, cette nuit, l'immense et pénible songe des mille ans

du Moyen Âge », écrit le grand historien du XIX^e siècle, Michelet. Et il poursuit : « Les Français furent assez fiers de leur cause et d'eux-mêmes pour croire qu'ils pourraient être égaux dans la liberté. »

Les Français sont très pointilleux sur l'attachement au principe de l'égalité. Et pourtant, régulièrement, des journaux ou des émissions de télévision peuvent faire leurs gros titres sur « ces privilèges qui ont la vie dure » et qui font de la France « un des pays les plus inégalitaires du monde » : les énormes écarts de salaires, les avantages matériels ou fiscaux* attachés à certaines fonctions ou à certains métiers, l'inégalité des perspectives devant la maladie ou devant la profession.

Le privilège de la naissance n'a pas disparu. Le sociologue Pierre Bourdieu a bien montré comment fonctionne en France « la reproduction » sociale et culturelle. Les diplômés ont sans doute plus d'importance en France que dans d'autres pays et, à diplôme égal, l'origine sociale favorise l'accès à certains postes. Même si l'école est obligatoire pour tous, elle ne permet pas d'accéder pleinement à « l'égalité des chances » et ne fait, le plus souvent, que reproduire la hiérarchie sociale.

L'argent est un puissant facteur de ségrégation sociale. Les fortunes sont certes moins spectaculaires que sous l'Ancien Régime, mais les contrastes sont flagrants* entre des gens qui vivent - si ce n'est toujours dans l'opulence - du moins dans la sécurité matérielle, et des gens qui sont dans une très grande pauvreté. En France, l'argent reçu de naissance est moins mal considéré que celui qui a été acquis par ceux que l'on qualifie du terme péjoratif* de « nouveaux riches ».

LES COULEURS DANS
LA POLITIQUE FRANÇAISE

« Le blanc et le rouge [...], c'est toute l'histoire électorale, et plus qu'électorale (passionnelle, culturelle, etc.) du peuple français sous la Troisième République, du moins dans les régions à fortes polarisations ». « Blanc », le conservateur, de tradition royaliste ou non, mais attaché en tout cas à la défense de l'Église et de ses positions d'influence dans la société. Bref, le cléricain avancé, le républicain de combat, de « défense républicaine » c'est-à-dire, en fait, le « laïque » et « l'anti-cléricain » - ce qui ne veut pas dire forcément le révolutionnaire social. [...]

Un avatar* du bleu politique [est] celui qui s'est accroché à la notoriété vite acquise du testament de Jules Ferry. Il demandait à reposer avec les siens, au cimetière, « en face de cette ligne bleue des Vosges d'où monte jusqu'à mon cœur fidèle la plainte touchante des vaincus » (les Alsaciens). Rien ne prouve vraiment que Jules Ferry ait voulu [dans son testament] faire de la symbolique politicienne. [...] La toponymie* universelle est pleine de « montagnes bleues ». Mais personne après lui n'a jamais plus cité la ligne des Vosges sans la qualifier de « bleue ». Au XX^e siècle, le « bleu » en symbolique politique signifie [...] le patriotisme. Pour nommer la majorité issue des élections législatives de 1919 [Clemenceau, Bloc National, Anciens Combattants], le mot de « Chambre bleu horizon » fera fortune. Référence aussi, bien sûr, à la vareuse d'uniforme que bien des nouveaux députés, rescapés de la guerre, portaient encore. Le bleu est donc la couleur la plus solidement liée à la nation.

Jaune n'est pas politique à proprement parler. Il désigne le mauvais syndicaliste dans l'argot du syndicaliste révolutionnaire, soit que « le jaune » soit un briseur de grève, soit - pire encore - qu'il appartienne à un syndicat ami du patronat ou de l'État.

Rose enfin [...]. Le parti socialiste refondé par François Mitterrand s'est doté d'un emblème inédit, la rose au poing. [Une rose rouge, d'ailleurs, mais le nom de la rose est aussi un nom de couleur]. [...] Or il se trouve que le langage politique avait, depuis au moins 1900, l'habitude d'attribuer le rouge au parti le plus avancé vers l'extrême-gauche, et - ironiquement mais logiquement - le rose au parti un peu moins avancé. [...] En 1981, un journaliste a parlé de la « marée rose » qui déferlait au Palais Bourbon.

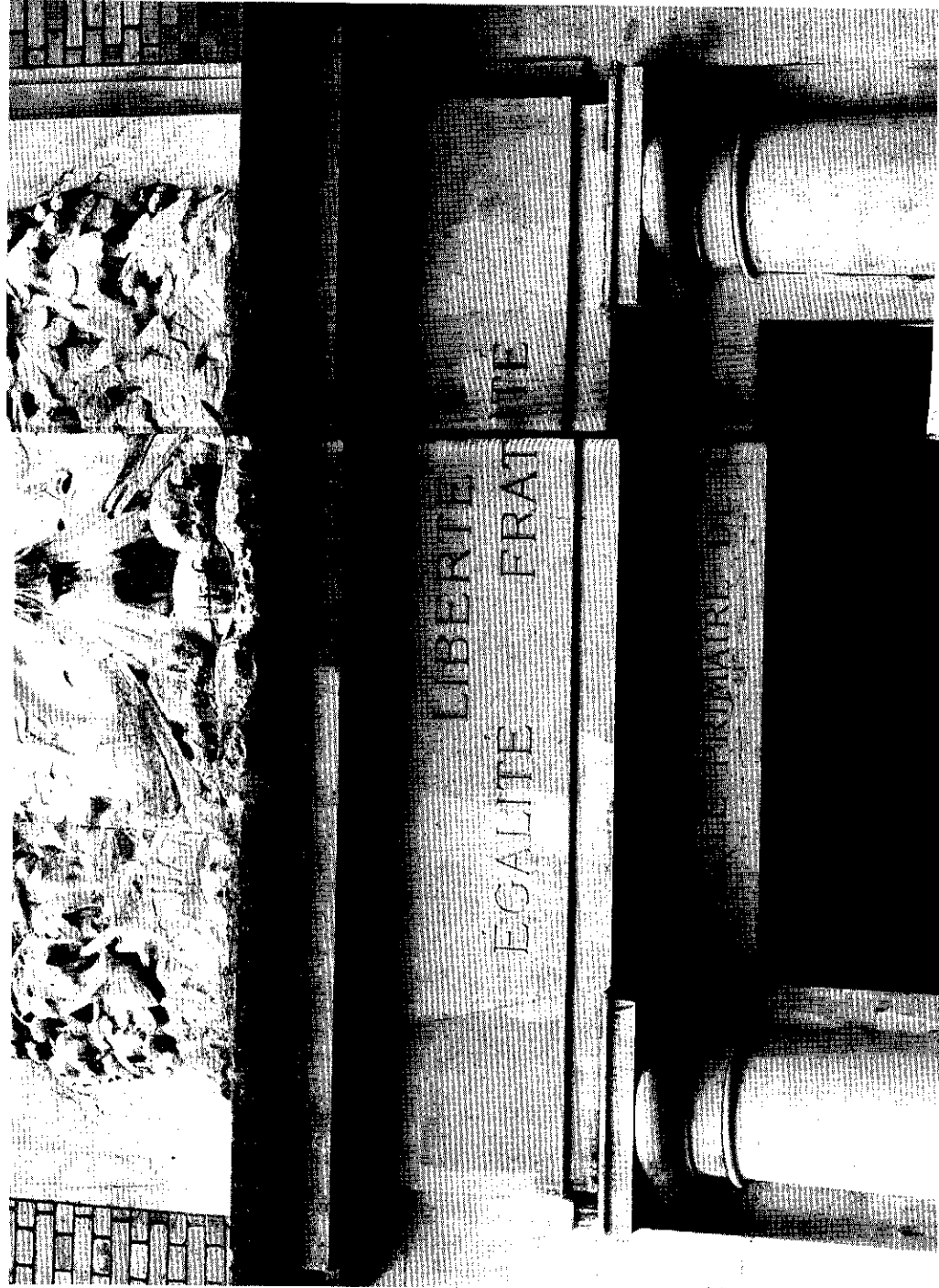
Maurice Agulhon,
in « Ethnologie française » n° 4,
octobre - décembre 1990.

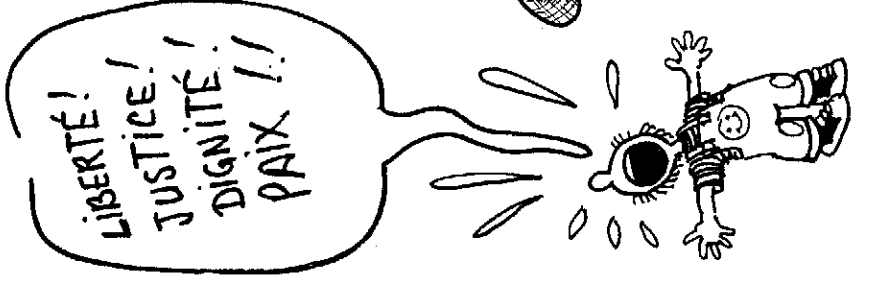
L'ÉLITISME RÉPUBLICAIN

Puisque la République accorde une grande importance à l'école, le savoir (attesté par les diplômes) est le garant des qualités de l'administration et de l'impartialité de l'État : la méritocratie* remplace les privilèges de la naissance et légitime la hiérarchie sociale.

Au terme d'une sélection sévère, les très bons élèves intègrent les « Grandes Écoles ». Les plus prestigieuses de ces écoles, l'École Polytechnique et l'École Normale Supérieure, ont été créées pendant la Révolution. A l'issue des études, ceux qui obtiennent les meilleurs classements accèdent aux « Grands Corps » de l'État, c'est-à-dire aux plus hautes fonctions de l'administration. En France, toute l'élite administrative, politique et économique sort de ces « Grandes Écoles » et constitue par son esprit de corps ce que Bourdieu appelle une « noblesse d'État ».

Le recrutement des personnels de la fonction publique se fait sur concours : des jurys sélectionnent et classent les candidats sur la seule base de leur niveau de formation et de leur savoir. Le recrutement des fonctionnaires par concours garantit la qualité de l'Administration et son impartialité vis-à-vis des hommes politiques.





LAÏC OU LAÏQUE?

On confond souvent les termes « laïc » et « laïque » alors qu'ils ne sont pas synonymes. Le « laïc » - celui qui n'est pas un clerc - est un croyant, mais il ne fait pas partie du clergé. Le « laïque » s'oppose au « clérical », car il est partisan de la laïcité et de l'État laïque, il lutte pour que la société soit indépendante de toute confession religieuse. L'enseignement laïque s'oppose à l'enseignement confessionnel.

L'ÉTAT C'EST AFFREUX, L'ÉTAT DOIT CASQUER...

Ils se disent libéraux et, pourtant, ils demandent toujours plus d'État !
 - Pourquoi Jacques Calvet, le tumulteux PDG de Peugeot-Citroën, est-il si populaire parmi les patrons de PME ?
 Parce que, comme eux, il passe une moitié de sa vie à pourfendre l'interventionnisme des pouvoirs publics, et l'autre à exiger qu'ils lui viennent en aide. Cette attraction-répulsion ne vaut pas que pour l'économie : l'âme française tout entière est tricotée ainsi, une maille d'anarcho-grognardise*, une maille de rigueur jacobine. Comment pourrait-elle entretenir un rapport équilibré avec son État ? Lorsque, recevant pour un bicentenaire un aréopage* de chefs d'État étrangers, les pouvoirs publics entreprennent de bloquer la capitale avec de clinquants* cortèges de motards, les Parisiens s'offusquent des grotesques idiosyncrasies* mitterrandiennes, pestent contre ce faste de république bananière*. Mais le soir, les contre-allées des Champs-Élysées, ils regarderont, la fierté au cœur, l'impeccable ordonnancement du défilé, en remerciant les autorités de le leur servir si parfait. Les Français aiment leur État. Et ils le détestent !

La vague libérale, si puissante à la fin des années 80, aurait pourtant dû leur permettre de couper le cordon avec le Léviathan*. N'en avaient-ils pas ras-le-

UNE SOCIÉTÉ LAÏQUE

Aux débuts de la Troisième République, la laïcité était partie intégrante de la « bonne vieille morale de nos pères ». La laïcité de l'État devait garantir la liberté et l'unité de la patrie. La laïcité de l'enseignement devait permettre de sortir les enfants de l'influence de l'Église et de celle de leurs parents, et donc d'élargir leur horizon social et culturel. La laïcité - c'est-à-dire l'indépendance des institutions vis-à-vis de l'Église - est étroitement liée à l'idéal républicain. La loi du 9 décembre 1905, séparant les Églises de l'État, est une des grandes lois de la République. Elle stipule*, d'une part que « la République assure la liberté de conscience » mais, d'autre part, que « la République ne salarie ni ne subventionne aucun culte ». Il n'y a donc pas, comme dans d'autres pays, de paiement d'impôts pour l'une ou l'autre église. La République des citoyens est fondée sur le partage d'une culture commune et non sur le rattachement à une communauté. La société française est toujours

On ne peut pas comprendre les grands débats qui ont agité à plusieurs reprises la France entière à propos du « voile islamique » (des enseignantes refusant d'accepter en classe des jeunes filles musulmanes parce qu'elles portent le voile islamique), sans se référer à cette conception historique de la laïcité. Ce n'est pas le droit à la pratique religieuse qui est mis en cause, mais l'affichage de signes religieux à l'intérieur de l'école publique. Pour les défenseurs de l'école laïque, l'école doit être un lieu où tous les enfants sont égaux, un lieu où ils sont soustraits à la contrainte que peut éventuellement exercer sur eux leur milieu familial.

marquée d'une façon sans doute plus forte que dans d'autres pays européens, par une opposition entre l'espace public - l'État, les institutions, l'école - et l'espace privé : la famille, la religion. L'État agit pour l'universel et donc la modernité, tandis que la famille et la religion appartiennent à l'affectivité et à la tradition.

La doctrine républicaine a conforté la nécessité d'un État puissant et centralisé (le jacobinisme), pour renforcer l'unité nationale. Cette idée s'est imposée tout au long du XIX^e siècle et au XX^e siècle, jusque dans les années 80, lorsqu'ont été votées des lois de décentralisation. La France était, de tous les pays occidentaux, le plus centralisé, prenant en charge des secteurs qui relèvent ailleurs d'organismes régionaux, locaux ou privés. L'État républicain incarne l'intérêt national. Il peut intervenir en toutes circonstances pour défendre les intérêts de la Nation et donc des

À L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

L'État-protecteur réalise l'unité, freine les intérêts particuliers, défend les libertés fondamentales. L'État-éducateur organise l'enseignement. L'État-hygiéniste assiste les individus qui sont dans la pauvreté et la détresse. L'État-providence fixe des règles de distribution sociale fondées sur la justice. L'État est aussi le garant de la croissance économique et du progrès social. Il doit jouer un rôle moteur dans la régulation et la modernisation de l'économie. Ce rôle a été très important, en particulier dans l'industrialisation au XIX^e siècle, et dans la période de reconstruction après la Seconde Guerre mondiale.

L'État français se caractérise aussi par des spécificités juridiques. Pour préserver son autonomie, l'État s'est doté d'un droit distinct du droit commun (« le droit administratif »). Pour que les fonctionnaires ne soient pas soumis à l'arbitraire du pouvoir politique, ils sont recrutés par concours et sont protégés par le statut de la fonction publique (qui leur garantit un emploi à vie, leur donne la possibilité de se syndiquer et le droit de faire grève).

L'omniprésence de l'État crée chez les Français des sentiments contradictoires, qui relèvent quasiment de la schizophrénie* ! Ils aiment l'État... et le détestent en même temps. Au nom du libéralisme, ils réclament qu'un rôle plus grand soit laissé à la société civile. L'État les opprime, mais l'État doit payer... La pression fiscale est considérée comme intolérable, mais les Français attendent de l'État « toujours plus » : plus d'écoles et d'enseignants, plus de protection sociale, plus d'allocations pour les chômeurs et pour les pauvres, plus de policiers, plus de soutien aux secteurs économiques en difficulté, etc. ■

boit* de ses réglementations tatillonnes*, de ses cotisations sociales, de sa bureaucratie, de ses corruptions, de son énarchié* ? À quoi bon continuer de vénérer un État impuissant à résoudre la crise - voire suspect de la nourrir ? C'était dit, on allait se débrouiller sans lui. Privatiser les entreprises. Abandonner les politiques industrielles. Dégraisser* la fonction publique. Rendre son autonomie à la société civile. Diminuer une fois pour toutes les impôts. Et, à la guerre comme à la guerre, se passer d'une partie des filets de protection sociale, si voraces en prélèvements obligatoires.

L'ennui, c'est qu'il fait froid dehors. Le chômage, les bas salaires, la concurrence japonaise, la nouvelle pauvreté, la croissance qui se traîne, les avantages acquis effrités, la précarité, la Sécu en danger, l'angoisse du lendemain... Tout se passe comme si les Français avalaient choisis le plus mauvais moment pour s'emanciper de leur père nourricier. Car sans État, pas de Smic. Pas de retraite garantie, pas d'assurance maladie, pas de subventions, pas de construction navale. Et, horrible perspective, personne à qui s'en prendre quand tout va mal. L'État français « parfait et omniprésent », comme le décrit le sociologue Michel Crozier, constitue un bouc émissaire* tout trouvé, un irremplaçable exutoire*. Impossible de faire sans lui ?

Alors, très vite, les Français sont retombés dans les vieilles habitudes. Comme un adolescent en fugue découverte, l'œil mouillé, combien il reste dépendant de son père, ils ont couru se blottir de plus belle dans le giron* de leur État. « Le libéralisme a glissé sur le pays sans l'atteindre ». Seul en est demeuré le discours, accroissant l'impression de schizophrénie* arriérée. Pour le reste... Les industriels du bâtiment, ex-champions du « moins d'État », pleurnichent à nouveau pour obtenir une relance de leur secteur. Les routiers pour se faire refléter quelques avantages. Les assurés sociaux pour qu'on continue à rembourser les médicaments « de confort ». Bref, tout est rentré dans l'ordre. Inutile État, que serait-on sans toi ?

L'Événement du Jeudi, 17 au 23 septembre 1992.